



Communiqué de presse

Paris, le 11 mai 2007

CONSENSUS DE LA CDECi POUR LE CINEMA DU NOUVEAU BEAUGRENELLE

Réunie hier, la Commission Départementale d'Équipement Cinématographique (CDECi) a rendu un avis favorable à la quasi-unanimité (6 voix sur 7) pour la création d'un multiplexe de 10 salles et plus 2 000 sièges dans le Nouveau Beaugrenelle. Cette décision confirme la qualité du dossier de la SCI Beaugrenelle.

Une étape clé pour le projet du Nouveau Beaugrenelle

La SCI Beaugrenelle se réjouit de l'avis largement favorable rendu par la CDECi, qui vient aujourd'hui conforter la qualité de son dossier et la pertinence de son choix en faveur de Pathé. Pathé, acteur emblématique du cinéma en France, a été retenu pour la qualité et la variété de sa programmation.

Aujourd'hui, l'accord pour la création d'un multiplexe consacre l'importance de l'offre culturelle dans le Nouveau Beaugrenelle, à laquelle la SCI Beaugrenelle est particulièrement attachée.

Cette étape permet d'avancer dans la concrétisation du projet, et notamment de faire aboutir l'examen des permis de construire pour les îlots Pégase et Verseau, permis qui a déjà été obtenu pour l'îlot Charles Michels afin de démarrer les travaux.

Vers une offre culturelle renforcée dans le XVème arrondissement

Cet avis est surtout une bonne nouvelle pour tous les habitants du quartier et du XVème, qui vont ainsi pouvoir bénéficier d'un équipement moderne et confortable dans un cadre architectural de grande qualité leur offrant un large choix de films : films grand public en version française et en version originale, films d'auteur français, européens et internationaux.

A ceci s'ajoute l'augmentation de la surface dédiée au cinéma, qui passera de 1 600 m² (6 salles pour environ 1 000 sièges) dans sa configuration actuelle, à près de 6 700 m² (10 salles pour 2 000 sièges environ). Cette extension permet également de redonner au cinéma une présence forte dans le XVème arrondissement, après les fermetures du Kinopanorama et de l'UGC Convention.

À propos de la SCI Beaugrenelle

En charge du projet de restructuration du Centre Commercial Beaugrenelle, la SCI Beaugrenelle est un partenariat entre GECINA, premier acteur privé français coté de l'immobilier locatif avec un patrimoine de plus de 12 milliards d'euros, et APSYS, opérateur global en urbanisme commercial qui développe, commercialise et gère 17 centres commerciaux en France et en Pologne, avec deux partenaires financiers : FONCIERE EURIS et PARIS ORLEANS.

Contact presse SCI Beaugrenelle

Aurélié Orzechowski – Tél : 01 56 03 14 62 – mail : scibeaugrenelle@i-e.fr

Pour mieux connaître le projet du Nouveau Beaugrenelle: <http://www.lenouveaubeaugrenelle.com>